

## FORMULES D'ABONNEMENT DE STATIONNEMENT MENSUEL

« Selon l'arrêté municipal N° AM2017/512 et AM2017/513 portant sur la réglementation du stationnement payant »

**Abonnement Résident hyper-centre** : réservé aux personnes domiciliées à titre permanent dans la zone éligible au stationnement résident hyper-centre. Cet abonnement mensuel à **20 €** ouvre un droit de stationnement dans la limite de **2 véhicules par foyer**.

**Abonnement Résident** : réservé aux personnes domiciliées sur la commune. Cet abonnement mensuel à **25 €** ouvre un droit de stationnement dans la limite de **2 véhicules par foyer**.

### Pièces à fournir pour constitution du dossier

- La pièce d'identité du ou des personnes appartenant au foyer demandeur,
- L'avis de taxe d'habitation au titre de l'année N-1 du dit foyer, à défaut bail ou acte notarié de propriété si aménagement dans l'année en cours.
- Le ou les certificats d'immatriculation des véhicules éligibles à l'abonnement. Ces derniers doivent mentionner la même adresse.
- Un justificatif de domicile **de – 3 mois** au nom des titulaires de chaque certificat d'immatriculation (quittance de loyer d'un organisme, facture de téléphone, électricité, portable, eau).  
Pour les noms identiques, un seul justificatif est nécessaire.

### Cas particuliers des véhicules de location ou de prêt

- Le certificat d'immatriculation de véhicule loué ou prêté.  
**Location** : le contrat ou certificat établi par le loueur mentionnant, le type et l'immatriculation du véhicule concerné, la période de location et l'identité complète du locataire.  
**Prêt** : L'attestation sur l'honneur du propriétaire à l'origine du prêt + sa pièce d'identité + copie de l'attestation d'assurance.

### Cas particulier des véhicules de fonction ou de service détenus par des particuliers

- Une attestation sur l'honneur de l'employeur (mentionnant l'immatriculation du véhicule).
- Copie du certificat d'immatriculation du dit véhicule.

**Abonnement Non-Résident** : adressé aux personnes domiciliées en dehors de la commune. Cet abonnement mensuel à **35 €** ouvre un droit de stationnement au profit d'**un seul véhicule**.

### Pièces à fournir pour constitution du dossier

- La pièce d'identité du demandeur,
- Le certificat d'immatriculation du véhicule rattaché à l'abonnement.